

## Oui, les jeunes seront bien victimes de la réforme des retraites

Guillaume Duval, rédacteur en chef d'Alternatives économiques | Article Web - 21 octobre 2010

Face à la mobilisation croissante des lycéens et étudiants, les défenseurs de la réforme des retraites affirment que le report de l'âge minimal de départ en retraite n'aggraverait pas le chômage des jeunes. Ils ont malheureusement tort, au moins à court terme...

Les défenseurs de la réforme ont raison d'insister sur la complexité du lien entre âge de départ en retraite et niveau d'emploi. Il n'y a rien d'automatique en effet à ce qu'un emploi libéré par le départ d'un senior soit occupé par un jeune. Ce départ peut aussi être l'occasion pour une entreprise de supprimer l'emploi en question, voire de délocaliser toute une activité si, par exemple, de nombreux « baby boomers » partent en retraite en même temps... Dans de tels cas de figure, retarder le départ des personnes concernées aurait pour résultat de préserver des emplois dans l'immédiat, même si ce ne sera sans doute que très provisoire... De plus, tous les économistes conviennent qu'à long terme le niveau de l'activité économique tend à s'ajuster à celui de l'offre de travail.

Autrement dit : si les seniors restent plus longtemps en emploi, on finira bien par trouver autre chose à faire faire aux jeunes qui arrivent sur le marché du travail. Et donc, au final, il y aura à la fois plus d'activité économique et d'emplois. Certains pays, parviennent en effet à avoir des taux d'emplois élevés tant pour les seniors que pour les jeunes. Et pas seulement les plus libéraux et les plus inégalitaires, puisque cela concerne notamment les pays scandinaves. Cet ajustement n'a cependant rien d'automatique : en France cela fait déjà trente ans qu'on n'a toujours pas trouvé quoi faire faire à 10 % de la population active...

De plus, à long terme nous sommes tous morts comme le rappelait fort justement John Maynard Keynes. Or, ce qui, sous certaines conditions, peut être vrai à long terme ne l'est en tout cas certainement pas à court terme : dans l'immédiat la hausse de la population à la recherche d'un emploi engendrée par le recul de l'âge de départ en retraite va bien se traduire par des difficultés supplémentaires pour les jeunes. C'est d'ailleurs un phénomène qu'on a déjà observé depuis le début de la crise. Les réformes des retraites antérieures ainsi que le durcissement des conditions d'accès à la Dispense de recherche d'emploi pour les chômeurs et au dispositif « Carrières longues » mis en place en 2003 pour les retraités anticipés, ont déjà entraîné un recul sensible de l'âge de départ des seniors.

Du coup, et aussi du fait de l'arrivée dans cette tranche d'âge de générations nombreuses, on a assisté depuis deux ans à une hausse significative de l'emploi des 55-64 ans (+ 274 000 personnes entre le 2ème trimestre 2008 et le 2ème trimestre 2010 selon les chiffres de l'enquête emploi), malgré une crise sans précédent depuis 1929 qui a causé la perte de 500 000 emplois dans le secteur concurrentiel. Tandis que, a contrario, l'emploi des jeunes de 15 à 29 ans, déjà très faible en France, reculait lui nettement (- 133 000 personnes entre le 2ème trimestre 2008 et le 2ème trimestre 2010). Une tendance qui devrait donc se poursuivre et s'aggraver si la réforme des retraites proposée par le gouvernement est adoptée.

Le choix implicite fait avec cette réforme est bien d'avoir, dans l'immédiat, moins de retraités et plus de chômeurs, notamment chez les jeunes. Sur le plan des comptes publics, un tel choix est d'ailleurs rationnel : un chômeur, surtout s'il est jeune et n'a pas encore travaillé, coûte beaucoup moins cher à la collectivité qu'un retraité. Mais pour l'avenir du pays, il est difficile de considérer que ce calcul cynique puisse être un choix optimal.

Guillaume Duval, rédacteur en chef d'Alternatives économiques | Article Web - 21 octobre 2010

© Alternatives Economiques. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle des pages publiées sur ce site à des fins professionnelles ou commerciales est soumise à l'autorisation d'Alternatives Economiques (Tel : (33) 03 80 48 10 25 - [abonnements@alternatives-economiques.fr](mailto:abonnements@alternatives-economiques.fr)). En cas de reprise à des fins strictement privées et non commerciales merci de bien vouloir mentionner la source, faire figurer notre logo et établir un lien actif vers notre site internet [www.alternatives-economiques.fr](http://www.alternatives-economiques.fr).